



INFORMATION AUX MÉDIAS

Val-de-Ruz maintient son engagement pour l'accueil extrafamilial

Pour la rentrée scolaire d'août 2026, toutes les demandes de prise en charge parascolaire ont pu être honorées à Val-de-Ruz. De nouvelles places d'accueil extrafamilial ont également été mises à disposition des familles. Le Conseil communal reste déterminé à pérenniser le principe « une demande – une place » et renonce à concrétiser le projet MAÉ – Ma Journée à l'École.

À la suite de l'adoption par le Conseil général le 24 juin 2024 du contre-projet à l'initiative « une demande – place », Val-de-Ruz a mobilisé d'importants moyens afin d'augmenter son offre d'accueil parascolaire. Entre l'été 2024 et août 2026, 198 places supplémentaires ont été créées, pour un total de 553. En parallèle, les structures d'accueil préscolaires du territoire communal ont connu une progression de 23 places pour s'établir à 137.

Toutes les demandes d'accueil parascolaire ont été honorées pour la rentrée d'août 2026. De plus, il est réjouissant de constater la collaboration étroite et efficace entre le service responsable de l'accueil extrafamilial et l'école.

Le Conseil communal reste déterminé à poursuivre la politique actuelle d'accueil des familles, dont les résultats sont déjà perceptibles. Elle permet aux parents de s'engager plus sereinement dans leur carrière professionnelle et reste un atout de domiciliation pour les familles comme en témoigne la hausse du nombre de naissances à Val-de-Ruz.

Le dispositif vaudruzien, s'il remplit les objectifs communaux, ne répond pas au critère d'inconditionnalité de l'accueil pendant la pause de midi tel qu'il est exigé par le concept MAÉ. Par souci de cohérence, et en accord avec les autres partenaires, Val-de-Ruz a décidé de se retirer du projet.

La Commune de Val-de-Ruz est tournée vers les défis futurs, notamment les investissements nécessaires à l'entretien et au réaménagement des infrastructures d'accueil. Il s'agit à présent de prendre les options stratégiques qui permettront de pérenniser la prise en charge des besoins d'une population jeune.

Pour contact : M. Ahmed Muratovic, conseiller communal, téléphone 079 869 11 59.

Val-de-Ruz, le 16 septembre 2026